

Projet « Diffusion des connaissances aux propriétaires et aux gestionnaires de forêts privées en Midi-Pyrénées 2016 »

Ce projet, financé par le FEADER, comporte 3 actions de développement à l'attention des propriétaires et/ou des gestionnaires de forêts privées, faisant ci-après l'objet de trois fiches de présentation :

- Action A1 : Diffuser les connaissances relatives à la gestion forestière aux sylviculteurs « actifs » via les Groupes de progrès de la forêt privée
- Action A2 : Synthétiser et diffuser les connaissances relatives aux services écosystémiques rendus par les forêts pour en faciliter l'appropriation par les propriétaires, les gestionnaires et le grand public
- Action A3 : Intégrer les connaissances relatives à l'autécologie des essences au sein d'un outil en vue d'aider les gestionnaires au choix des essences de reboisement

Projet « Diffusion des connaissances aux propriétaires et aux gestionnaires de forêts privées en Midi-Pyrénées 2016 »

Action A1 : Diffuser les connaissances relatives à la gestion forestières aux sylviculteurs « actifs » via les Groupes de progrès de la forêt privée

Présentation générale :

En matière de développement forestier, il est particulièrement intéressant de repérer et de communiquer auprès des sylviculteurs les plus disponibles et motivés. Non seulement ceux-ci sont les plus susceptibles de tirer parti, dans la gestion de leur propriété, des informations qu'ils reçoivent, mais ils ont également très souvent valeur d'exemple auprès des autres propriétaires forestiers qu'ils côtoient.

Compte-tenu de cet enjeu, le CRPF propose d'organiser un ensemble de réunions techniques de vulgarisation en ciblant plus particulièrement les « Groupes de progrès de la forêt privée ». Les Groupes de progrès de la forêt privée (CEntre Technique et d'Expérimentation Forestière, Groupes de Développement Forestier) sont des associations qui regroupent des sylviculteurs intéressés par le perfectionnement de leurs connaissances en matière de technique et de gestion sylvicoles et, le cas échéant, par l'expérimentation. Quatre Groupes de progrès de la forêt privée sont actuellement actifs en Midi-Pyrénées, opérant dans des secteurs géographiques définis dont ils peuvent toutefois s'écarter à l'occasion de tournées voire de voyages d'étude :

- le CETEF Garonnais, en vallée de Garonne ;
- le GDF Sylvestre, sur l'Ariège ;
- le CETEF Tarnais ;
- le CETEF Gascon, sur le Gers et le nord des Hautes-Pyrénées.

Du fait de l'intérêt à vulgariser auprès de leurs adhérents les techniques sylvicoles et, plus largement, les connaissances influençant la gestion forestière, le CRPF Midi-Pyrénées entretient avec les Groupes de progrès de la forêt privée cités plus haut une longue tradition de collaboration. Cette collaboration s'est formalisée par la signature fin 2015 d'une convention de partenariat technique à titre gratuit, incluant notamment l'organisation et l'animation par le CRPF de réunions techniques.

Plus précisément, il est prévu d'organiser et de (co)animer pendant la période du projet **13 réunions** dont le pré-programme, à préciser en cours d'année, figure dans le tableau ci-après. En Aveyron, où aucun Groupe de progrès de la forêt privée n'est actuellement actif, il est proposé de repérer les sylviculteurs les plus susceptibles de s'investir dans la gestion en s'adressant, notamment, aux détenteurs de DGD et aux adhérents aux syndicats de propriétaires forestiers.

Groupe de progrès de la forêt privée	Détail
Cetef Tarnais	<p>3 réunions en 2016</p> <p><u>Thème fixé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Economie forestière : évaluer la rentabilité d'un projet sylvicole – Animateurs CRPF principaux : Magali Maviel et Sébastien Drouineau <p><u>Thèmes pressentis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • sylviculture irrégulière • <i>et/ou</i> : Les feuillus • <i>et/ou</i> : Le cèdre • <i>et/ou</i> : Le mélèze
Cetef Gascon	<p>3 réunions en 2016</p> <p><u>Thèmes fixés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des recrues et accrus forestiers – Animateur CRPF principal : Florent Nonon • Les résineux : sylviculture et principaux problèmes sanitaires – Animateur CRPF principal : Florent Nonon • Gestion des peuplements feuillus à base de chêne – Animateur CRPF principal : Florent Nonon
Cetef Garonnais	<p>3 réunions en 2016</p> <p><u>Thèmes fixés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le noyer : enseignements tirés de l'analyse du réseau d'expérimentation du CRPF – Animateurs CRPF principaux : Serge Campo et Emmanuel Rouyer • Caractéristiques des nouveaux cultivars de Peuplier – Animateur CRPF principal : Johann Hübelé <p><u>Thème pressenti :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Hêtre : sylviculture et utilisation du bois (dont visite de la Compagnie du Hêtre) – Animateur CRPF principal : Aurélien Colas ou Mathilde Harel
GDF Sylvestre	<p>3 réunions en 2016</p> <p><u>Thème fixé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le réseau des placettes du programme « Gestion forestière et biodiversité dans le PNR de l'Ariège » - Animateurs CRPF principaux : Jérôme Moret et Emmanuel Rouyer <p>+ deux réunions dont le thème est à préciser avec le GDF Sylvestre</p>

Aveyron	1 réunion en 2016 <u>Thème fixé :</u> <ul style="list-style-type: none">• Gestion irrégulière : conversion et bilan économique – Animateur CRPF principal : Stéphane Serieye
---------	---

Projet « Diffusion des connaissances aux propriétaires et aux gestionnaires de forêts privées en Midi-Pyrénées 2016 »

Action A2 : Synthétiser et diffuser les connaissances relatives aux services écosystémiques rendus par les forêts pour en faciliter l'appropriation par les propriétaires, les gestionnaires et le grand public

Présentation générale :

Les écosystèmes forestiers rendent de nombreux services dont un grand nombre bénéficient à la société dans son ensemble. On peut citer, par exemple, le stockage du carbone atmosphérique, la régulation et la qualité des eaux, la protection de la biodiversité, le paysage et la récréation... Or, les économistes forestiers s'intéressent de plus en plus près à ces services car, s'ils échappent très majoritairement à toute transaction commerciale et sont qualifiés, à ce titre, d'externalités, leur valeur est en réalité très conséquente en forêt. Une étude du Centre d'Analyse Stratégique menée en 2009 montre ainsi qu'en moyenne, la forêt française pourvoit un ensemble de service pour une valeur de 960 €/ha/an, dont seulement 75 à 145 €/ha/an sont marchands !

La connaissance et la reconnaissance de ces services écosystémiques sont donc fondamentales à plusieurs titres :

- Pour les propriétaires forestiers : il s'agit de prendre conscience de la valeur, matérielle et immatérielle, du patrimoine forestier dont ils doivent assurer une gestion durable, en vue d'adapter les pratiques de gestion en conséquence.
- Pour les propriétaires forestiers et la société dans son ensemble : l'ouverture des forêts au public, la mise en place de pratiques de gestion adaptative, ..., peuvent représenter un coût assumé habituellement par les propriétaires forestiers. Pour favoriser la mise en place de ces bonnes pratiques, il est donc important que les propriétaires les connaissent, mais aussi les promeuvent et que la collectivité accepte de participer, au minimum, à la prise en charge des surcoûts lorsqu'ils existent, de manière directe (ex : mesures de contractualisation) ou indirecte (ex : fiscalité adaptée).

Le CRPF Midi-Pyrénées propose donc de réaliser 4 panneaux de type roll-ups consacrés à la forêt et aux services écosystémiques associés, qui serviront de support à l'organisation de deux manifestations au minimum, couplant un exposé en salle et une sortie en forêt.

Ces événements seront organisés préférentiellement sur des territoires disposant de Chartes Forestières de Territoire (CFT), en association avec les collectivités concernées. En effet, les CFT donnent lieu à diverses initiatives de sensibilisation à la forêt destinées tant aux propriétaires forestiers qu'au grand public. Il est donc plus facile d'y organiser une communication touchant conjointement propriétaires forestiers, plus spécialement ciblés par la mesure 121 du PDRR, et grand public, puisque ces deux publics sont concernés par la thématique des services écosystémiques forestiers. Des moyens conjoints seront utilisés pour informer de la tenue de ces manifestations :

- les propriétaires forestiers seront mobilisés plus particulièrement par le CRPF par mailing sur la base du fichier cadastral ;
- le grand public sera mobilisé grâce aux moyens d'information des collectivités concernés par la Charte Forestière de Territoire.

Les PETR du Pays Midi-Quercy et Grand-Quercy, qui disposent tous deux d'une CFT (sur le territoire du Pays Bourian pour Grand-Quercy), sont favorables à l'organisation d'un événement de ce type, qui pourrait se tenir fin mai, dans le cadre des journées de la biodiversité.

En termes de moyens, le CRPF Midi-Pyrénées s'attachera les services d'une stagiaire de Bordeaux Sup Agro qui consacra 50 % du temps de son stage à la réalisation des supports de communication et à l'organisation des réunions (l'autre volet du stage étant consacré spécifiquement à la mise en œuvre

concrètes de mesures de contractualisation dans les zones humides). Des ingénieurs et techniciens du CRPF interviendront en appui pour l'élaboration des supports de communication et pour l'organisation et l'animation des réunions.

Projet « Diffusion des connaissances aux propriétaires et aux gestionnaires de forêts privées en Midi-Pyrénées 2016 »

Action A3 : Intégrer les connaissances relatives à l'autécologie des essences au sein d'un outil en vue d'aider les gestionnaires au choix des essences de reboisement

Présentation générale :

La région Midi-Pyrénées est l'une des plus concernée par le changement climatique. L'existence de « zones de bascules », où l'influence climatique change radicalement en quelques kilomètres, pourrait de surcroît avoir un effet particulièrement marqué sur certains territoires forestiers si ces limites devaient se déplacer dans l'espace. Des dépérissements ont ainsi déjà été observés sur de multiples essences, feuillus (ex : chênes pédonculés) ou résineux (ex : épicéas, Douglas), notamment depuis le début des années 2000. Cette évolution, rapide à l'échelle de la forêt, interpelle les gestionnaires forestiers, notamment à l'occasion des reboisements qui sont des investissements coûteux s'inscrivant sur de nombreuses décennies.

Cependant, le climat n'est qu'un des nombreux facteurs intervenant sur la vitalité et la productivité des essences et des écosystèmes forestiers. Ces facteurs interagissent de surcroît entre eux ; par exemple, une sécheresse estivale est aggravée par une situation topographique en haut de pente. Ces interactions sont souvent complexes, de sorte qu'il est difficile d'évaluer convenablement le niveau des contraintes et, *in fine*, l'adaptation des essences à leur environnement local (= à la station), aujourd'hui et dans le temps, dans l'hypothèse d'une évolution du climat. De nombreux travaux récents, nationaux (ex : Projet BioClimSol, L'autécologie des essences forestières et son intégration dans les outils d'aide à la décision : synthèse et évaluation) ou régionaux (ex : Atlas pédoclimatique) ont été mis en œuvre ou sont en cours pour tenter d'y voir plus clair sur le rôle de ces différents facteurs et sur leurs interactions. Si de nombreuses interrogations demeurent, ils constituent une masse de connaissances, souvent disparates, mais néanmoins susceptibles d'améliorer grandement la qualité des diagnostics préalables à l'installation de nouveaux peuplements sous réserve d'un effort d'« agrégation » et de synthèse.

La région Midi-Pyrénées s'est résolument engagée dans une politique active de soutien au reboisement, en vue de constituer des peuplements adaptés au changement climatique. Cette orientation est convergente avec la stratégie nationale d'encouragement des plantations. Un effort de synthèse et de transfert à destination des gestionnaires forestiers (propriétaires et prescripteurs) est indispensable pour minimiser les risques de compromettre les investissements engagés et assurer à cette politique les meilleures chances de succès.

Compte-tenu de la sensibilité particulière de la région Midi-Pyrénées et des politiques qui y sont mises en œuvre en faveur du reboisement, le CRPF propose de reprendre les nouvelles connaissances (pédologie, topographie, météorologie...) issues des ouvrages de référence et des nouvelles études et de les intégrer au sein d'un outil permettant aux gestionnaires de « visualiser » le niveau de contraintes s'appliquant aux essences de reboisement. Ce travail sera effectué au minimum pour **5 essences parmi les plus utilisées en reboisement** et donnera lieu à **au moins une réunion de restitution** à l'attention des gestionnaires au sens large (prescripteurs, gérants, propriétaires forestiers...) et des institutionnels concernés par la mise en œuvre de la politique régionale de reboisement (financeurs, services déconcentrés de l'Etat...).